



**HAL**  
open science

**'Luctārī' et la voix active : une distinction  
sémantico-syntaxique entre actif et déponent ?**

**Recherches sur le latin préclassique**

Tatiana Taous

► **To cite this version:**

Tatiana Taous. 'Luctārī' et la voix active : une distinction sémantico-syntaxique entre actif et déponent ? Recherches sur le latin préclassique. *Latomus : revue d'études latines*, 2015, 74, pp.916-938. hal-03132225

**HAL Id: hal-03132225**

**<https://cyu.hal.science/hal-03132225>**

Submitted on 19 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# ***Luctārī* et la voix active :**

## **Une distinction sémantico-syntaxique entre actif et déponent ? Recherches sur le latin préclassique.**

### 1. Introduction

Lors de nos travaux de recherche sur la morphologie des verbes signifiant « combattre » dans la poésie épique latine<sup>1</sup>, nous avons été interpellée par une occurrence d'Ennius qui présentait le verbe *luctārī* à la forme active *luctant* et non sous la forme attendue *luctantur* :

(1) ENN., *Ann.* IX, 318, n° 1<sup>2</sup> :  
<defessi>, uarie ualidis <cum> uiribus luctant

Si l'argument métrique peut expliquer cette variante formelle, l'aveu de P. Flobert selon lequel le verbe *luctārī* « n'est pas sûrement déponent »<sup>3</sup>, nous a invitée à creuser la question et à proposer, face à l'interprétation *facilior* de l'argument métrique, une hypothèse linguistique, dans une lecture *difficilior* : les variations de voix que l'on observe à date ancienne pour ce verbe ne peuvent-elles pas être dues à une distinction sémantico-syntaxique ? En somme, la forme adoptée par le verbe en matière de voix ne dépend-elle pas du sens pris par le verbe dans l'énoncé (perspective morphosémantique) ? Cette sélection formelle n'induit-elle pas un dispositif syntaxique révélateur du sens du verbe dans l'énoncé (perspective sémantico-syntaxique) ? Ces différents questionnements invitent à faire l'hypothèse d'une variation morphologique entre actifs et déponents sémantiquement conditionnée. Aussi, dans le cadre du doublet *luctāre* – *luctārī*, la question essentielle reste-t-elle de savoir si les hésitations morphologiques que l'on observe dans la documentation entre forme active et forme déponente sont contraintes sémantiquement ou s'il ne s'agit que de variantes morphologiques d'un même signifié.

<sup>1</sup> Dans le cadre d'une thèse, soutenue en décembre 2013 à Paris IV – Sorbonne, sur les verbes latins signifiant « combattre » dans la poésie épique, d'Ennius aux poètes flaviens (III<sup>ème</sup> s. av. J.-C. – I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.) – Approche sémantique, morphologique et syntaxique.

<sup>2</sup> Sauf indications contraires, l'édition de référence pour le texte des *Annales* est celle d'E. Flores *et alii*, Naples, 2000-2009. Pour les autres textes cités, l'édition de référence est celle de la C.U.F., sauf mention contraire. Pour la traduction de l'occurrence (1), voir sous (11).

<sup>3</sup> P. FLOBERT, *Les verbes déponents latins. Des origines à Charlemagne*, Paris, 1975, p. 64.

Nous souhaiterions revenir sur cette incertitude en traitant systématiquement les occurrences actives ou non marquées du point de vue diathétique du verbe *luctārī* à date archaïque. Le présent article part de l'hypothèse qu'il pouvait exister, en latin archaïque, une distribution morphologique entre actif et déponent. Cette alternance de voix serait motivée non seulement par un dispositif actanciel, spécifique à chaque voix, mais impliquerait également des nuances sémantiques entre les deux formes diathétiques (active et déponente). Afin d'éprouver la validité de cette double hypothèse, nous nous proposons de travailler sur un corpus archaïque, essentiellement poétique, qui sera néanmoins contrebalancé par des incursions dans la prose du latin classique.

## 2. Les formes attestées de *luctārī* et *luctāre* : les données de la documentation

### 2.1. Tour d'horizon dans la latinité

#### 2.1.1. À l'époque archaïque

Les données de l'époque archaïque, limitées à une poignée d'occurrences<sup>4</sup>, font apparaître chez Plaute, Ennius et Térence soit la forme active, soit une forme amphibologique, parce que non marquée du point de vue de la voix (formes en *-ndo-* et en *-nt-*). Varron, à l'époque classique, semble confirmer cette tendance en utilisant la forme active<sup>5</sup>.

Plaute atteste indirectement la forme déponente à travers le préverbe *dēluctārī* (voir (2a)) qui connaît également une variante active au *perfectum* (voir (2b)), variante active que confirment les *tabellae defixionis* et la forme *dēluctent* qu'elles comportent<sup>6</sup> :

(2) a. PLAUT., *Persa* 4-6 :  
*Nam cum leone, cum excetra, cum ceruo, cum apro Aetolico,*  
*cum aibus Stymphalicis, cum Antaeo deluctari mauelim*  
*quam cum Amore...*

<sup>4</sup> Les recherches ont été effectuées à partir du site *Brepolis Latin : Library of Latin Texts*. Les données chiffrées, pour la période archaïque, se répartissent de la façon suivante : pour la forme simple ont été comptabilisées 3 occurrences d'actif et 2 occurrences amphibologiques ; pour la forme préverbée (en *dē-*), 1 occurrence d'actif et 1 occurrence de déponent.

<sup>5</sup> On pourra recenser, avec P. FLOBERT (*Les verbes déponents* [n. 3], entrée « *luctō* », p. 290), les attestations suivantes : PLAUT., *Vid.* IX *luctāuimus* ; équivoque : *luctandō*, PLAUT., *Bacch.* 428 ; ENN., *Ann.* 300 *luctant* ; TER., *Hec.* 829 *luctat* ; VARR., *Ling.* V, 61 *luctāre* ; *CIL* I, 2520, 7 *luctent*. Très rare ensuite : *CIL* IV, 10174 *luctābās* ; JORD., *Get.* 86 *luctāre* ; *CGL* III, 409, 40 *luctāstī* (+).

<sup>6</sup> Voir W. SHERWOOD FOX, *The Johns Hopkins Tabellae defixionum*, Baltimore, 1912 et A. ERNOUT, *Recueil de textes latins archaïques*, Paris, 1916, p. 100-105. Il s'agit d'un groupe de cinq *tabellae defixionis*, datées entre 75 et 50 av. J.-C. Malgré les lacunes, la mise en synoptique des cinq tablettes permet d'avoir un texte à peu près complet. Voir *infra*, occurrence (9). Pour la traduction des occurrences (2a) et (2b), voir respectivement (16) et (15b).

b. PLAUT., *Trin.* 838-839 :

*Apaga a me sis ; dehinc iam certumst otio dare me. Satis partum habeo,  
quibus aerumnis deluctaui, filio dum diuitias quaero.*

Par conséquent, tout porterait à croire que la forme déponente du verbe simple n'est pas attestée à l'époque archaïque et que la forme active est la seule forme utilisée. La forme déponente, représentée avec le préverbe *dēluctārī*, serait donc secondaire<sup>7</sup>.

### 2.1.2. Aux époques ultérieures

À l'époque classique, on observe un revirement de situation, non seulement dans la fréquence d'emploi de *luctārī* mais également dans la voix sélectionnée. Ainsi aux 7 occurrences de l'époque archaïque – réparties en 5 occurrences pour le verbe simple et 2 occurrences pour le préverbe – s'opposent les 225 occurrences de l'époque classique – réparties en 156 occurrences pour le verbe simple et 69 pour les préverbes. En définitive, la forme simple devient 30 fois plus fréquente qu'à l'époque archaïque.

Parallèlement à cet essor de fréquence, on note la généralisation quasi exclusive de la forme déponente : outre le fragment du comique Pomponius (voir (3a)), Cicéron et les historiens ne recourent qu'à la forme déponente et les préverbes se trouvent eux aussi à la forme déponente, preuve que, l'époque archaïque passée, *luctārī* et ses préverbes optent préférentiellement pour une marque de déponent<sup>8</sup>, ce que confirment les époques ultérieures :

(3) a. POMP., *Com.* 176-177 :

*Verum illi ualent, qui <ui> luctantur cum leonibus :  
eis tete obiectes frustratim passerinum prandium ?*

« À la vérité, ils sont bien portants, eux qui *luttent* <de puissance> contre les lions : tu t'opposerais inutilement à devenir leur repas de passereaux ? »

b. VARR., *Ling.* V, 10, 61 :

*Cui testis aestas et hiems, quod in altera aer ardet et spica aret, in altera natura  
ad nascenda cum imbre et frigore luctare non uolt et potius uer expectat.*

« L'été et l'hiver en sont pour lui la preuve, parce que, dans l'un, l'air est brûlant et l'épi de blé est desséché, et que, dans l'autre, la nature, pour éclore, ne veut pas *lutter* contre la pluie et le froid mais préfère attendre le printemps. »

La suite de la latinité corrobore la tendance de ce verbe à se doter de la marque de déponent. En effet, pour les sujets parlants de la latinité tardive, la forme

<sup>7</sup> Sur l'éventuel rapport entre préverbalisation et déponentisation, voir *infra*, note 45.

<sup>8</sup> Les données chiffrées, pour la période classique, se répartissent de la façon suivante : pour la forme simple ont été comptabilisées 87 occurrences de déponent, 67 occurrences amphibologiques et 2 occurrences d'actif ; pour les préverbes, 36 occurrences de déponent, 32 occurrences amphibologiques et 1 occurrence d'actif.

active est sentie comme surprenante, rare et vieillie : la remarque de Nonius concernant le fragment d'Ennius et la forme *luctant* qu'il offre (voir (4)) confirme l'idée que la forme déponente est la forme qui a perduré à travers les siècles et qu'elle était donc attendue<sup>9</sup>. Un autre indice se trouve également chez les *Grammatici Latini* comme Charisius ou Palladius, qui font de *luctārī* le modèle-type de la catégorie des déponents<sup>10</sup> :

(4) NON. à propos d'ENN., *Ann.* IX, 318, n° 1 :  
 "Luctant" pro luctantur.

Enfin, les affinités que *luctārī* entretient avec le déponent s'observent jusque chez les linguistes modernes qui expliquent sous son action analogique la déponentisation de formes de signifié proche, originellement actives, telles *certor*, *pugnor*, *dimicor*, *belligeror*, *altercor* ou *luctitor*<sup>11</sup>.

### 2.1.3. Bilan

Au terme de ce tour d'horizon des attestations, qui de l'actif ou du déponent est originel ? La parcimonie des données documentaires ne permet pas de trancher de façon sûre. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que les auteurs archaïques n'attestent le verbe simple que sous sa forme active ou sous une forme amphibologique. Le préverbe en *dē-*, s'il apparaît bien, en une occurrence, à la forme déponente, ne figure comme tel qu'à la forme d'infinitif et il semble que, dès qu'il s'agit d'actualiser au maximum la forme du verbe simple ou du préverbe, ce soit la forme active que les auteurs sélectionnent préférentiellement.

À l'époque classique, la forme déponente paraît être de mise et Varron ne constituerait pas véritablement une exception linguistiquement pertinente, puisque, durant cette période, l'activation est une tendance propre à cet auteur qui teinterait ainsi son œuvre d'« archaïsmes caractérisés »<sup>12</sup>. Comment expliquer, dès lors, le recul de l'emploi actif au profit de la forme déponente ? Afin de répondre à cette question et de comprendre l'usage que font les auteurs de la période archaïque du verbe *luctāre/luctārī*, il convient de revenir sur les occurrences qu'ils attestent, en précisant ce qu'il faut entendre par *actif* et *déponent*.

<sup>9</sup> Voir également Priscien, *GLK* II 392, 14. Les références aux éditions des *Grammatici Latini* sont celles figurant dans le *Corpus grammaticorum Latinorum* (= *CGL*) recensé par l'université de Paris VII – Jussieu et accessible à l'adresse suivante : <<http://kaali.linguist.jussieu.fr/CGL/index.jsp>>.

<sup>10</sup> Voir, respectivement, dans le *CGL* [n. 9] K. Barwick 1964<sup>2</sup> : 210, 5 et 211, 8 et *GLK* IV 139, 9 ; 139, 23 ; 139, 31. Voir également FLOBERT, *Les verbes déponents* [n. 3], p. 28-30.

<sup>11</sup> Voir FLOBERT, *Les verbes déponents* [n. 3], p. 211, p. 251-252 et p. 574.

<sup>12</sup> Voir FLOBERT, *Les verbes déponents* [n. 3], p. 299.

## 2.2. *Les genera uerborum des Grammatici Latini*

### 2.2.1. *La notion de genus*

La catégorie des déponents, si elle apparaît aujourd'hui comme l'une des trois voix fondamentales du latin, n'entrait pas initialement dans le palmarès de la typologie des voix : « Pour apprécier correctement *dēpōnēns*, il faut ne jamais perdre de vue qu'il est le *quintum genus* et par conséquent postérieur au *commune* »<sup>13</sup>.

Calquant la description du système verbal sur celle du système nominal, les *Grammatici Latini* ont isolé trois *genera uerborum* : l'actif (*genus* non marqué, équivalent du masculin pour les noms), le passif (*genus* marqué, équivalent du féminin) et le commun (équivalent du neutre)<sup>14</sup>. Toutefois, tandis que le genre neutre se définit selon des critères négatifs, puisqu'il comprend ce qui ne ressort ni du masculin ni du féminin, le commun répond à des critères positifs, puisqu'il renvoie à un verbe qui peut avoir un sens à la fois actif et passif : c'est alors la possibilité de régir un accusatif – soit le type *osculator te* – ou un SP en *ab + ablatif* – soit le type *osculator a te* – qui permet de repérer la catégorie<sup>15</sup>.

### 2.2.2. *Un système incomplet*

Or des verbes comme *loqui* ou *luctari* n'entrent dans aucune des trois catégories : morphologiquement passifs (ils relèvent de la *voix passive*), ils revêtent un sens actif (on parle alors de *diathèse active*) qui est immuable, quel que soit le contexte syntaxique considéré<sup>16</sup> :

« Le déponent est univoque, *simplex*, par opposition au commun dont l'équivoque n'est levée que par le contexte ; le déponent se pose donc lui-même, *per se ponitur*, il vaut par lui-même, *positium*, hors contexte, *absolutum* : le déponent *loquor a* toujours le même sens, à la différence du commun *moror*. »<sup>17</sup>

<sup>13</sup> FLOBERT, *Les verbes déponents* [n. 3], p. 26.

<sup>14</sup> Par exemple, chez Charisius, Diomède, Donat, Clédonius ou encore, dans l'*Ars Bobiensis*. Voir, dans le *CGL* [n. 9], respectivement K. Barwick 1964<sup>2</sup> : 210, 5 et 212, 13 ; *GL I*, 336, 22 et *GL I*, 341, 33 ; L. Holtz 1981, 585-602 : 592, 14 et L. Holtz 1981, 603-674 : 635, 5 ; *GL V*, 71, 3 ; M. De Nonno 1982 : 47, 18.

<sup>15</sup> Voir, dans le *CGL* [n. 9], Diomède (*GL I* 337, 19), Priscien (*GL II*, 378, 21), Donat (L. Holtz 1981, 585-602 : 593, 3) ou Clédonius (*GL V*, 19, 4-5). Voir également J. CAMPOS, *Los uerba media en Lucrecio*, in *Helmantica* 16, 1954, p. 167-192, ici p. 168-169.

<sup>16</sup> Voir G. GUILLAUME, *Existe-t-il un déponent en français ?*, in *Langage et science du langage*, 1964, p. 127-142, ici p. 127-128 : l'auteur parle alors de « voix mixte » ou de « voix de synthèse », puisque le déponent combine l'actif – du point de vue sémantique – et le passif – dans une perspective morphologique.

<sup>17</sup> Voir FLOBERT, *Les verbes déponents* [n. 3], p. 29, qui glose la définition de Priscien.

### 2.2.3. La place du deponens dans ce système

La proximité entre actif et déponent repose, par conséquent, sur les affinités sémantiques (ou diathétiques) des deux catégories de voix. Mais la différence fondamentale reste que tout actif transitif est capable d'entrer en opposition avec une forme passive<sup>18</sup>, contrairement au déponent qui, s'il pouvait revêtir un sens passif, appartiendrait alors à la catégorie des verbes « communs ». Le trait oppositif pertinent entre actif et déponent reste l'immuabilité de sens, quel que soit le contexte mais également quelle que soit la morphologie adoptée, comme le prouveraient les variations de voix de certains déponents :

- (5) a. *amo* ≠ *amor*  
 b. *lucto* = *luctor*

Au regard de l'actif et du commun, le déponent se caractérise essentiellement par son impossibilité à revêtir un sens passif, en somme, par son caractère intransitif<sup>19</sup>.

### 2.2.4. Le thème verbal *luctā-* et la marque en *-r*.

Doter ou non le thème verbal *luctā-* du signifiant du passif n'interfère en rien sur le sémantisme du déponent et sur l'orientation active du procès : la base lexicale est suffisamment limpide pour ne pas être interprétée comme passive, ce qui signifie que, dans ces emplois, le marquage en *-r* vient signaler autre chose que le signifié du passif.

Doit-on alors penser que la marque en *-r* permet d'intransitiver le thème verbal ? La question de la transitivité en latin a été longuement débattue<sup>20</sup> et le

<sup>18</sup> Voir M.-D. JOFFRE, *Le verbe latin : voix et diathèse*, Louvain, 1995, p. 212. Pour être déclaré *déponent*, « le verbe ne doit pouvoir être mis en face d'aucun actif avec lequel il pourrait entrer dans un jeu d'oppositions diathétiques ».

<sup>19</sup> Voir JOFFRE, *Le verbe latin* [n. 18], p. 233-234 : « Les déponents les plus anciens sont majoritairement intransitifs » mais les déponents transitifs sont également attestés dès l'époque archaïque. L'auteur refuse donc de créer une relation mécanique entre intransitivité, voix médio-passive et diathèse interne. Si ces trois points ont tendance à se recouper, ils ne sont en aucun cas superposables dans toutes les configurations.

<sup>20</sup> Voir, par exemple, pour le domaine latin, H. HAPP, *Grundfragen einer Dependenz-Grammatik des Lateinischen*, Göttingen, 1976 ; L. FELTENIUS, *Intransitivizations in Latin*, Stockholm, 1977, compte rendu de P. FLOBERT in *Revue des Études Latines* 55, 1977, p. 427-428 ; H. PINKSTER, *Non-Accusative Second Arguments of Two-Places Verbs in Latin*, in *Cuadernos de Filología Clásica* 21, 1988, p. 235-245 ; ou encore L. SZNAJDER, *Verbes transitifs sans objet en latin*, in B. GARCÍA-HERNÁNDEZ (éd.) *Estudios de lingüística latina*, Madrid, 1998, p. 791-808 et V. MARTZLOFF, *Objet, transitivité et syntaxe casuelle en latin*, in *Bibliotheca Latina Lugudunensis – Fiches « Latin »*, article accessible en ligne à l'adresse [www.sites.univ-lyon2.fr/latin/](http://www.sites.univ-lyon2.fr/latin/), p. 1-21. Pour une prospection dans d'autres aires linguistiques, voir, par exemple, P. J. HOPPER / S. A. THOMPSON, *Préface et Introduction*, in P. J. Hopper / S. A. Thompson (éds.), *Studies in Transitivity*, Londres, 1982, p. 1-5 et J. AISSIN, *Valence and Coreference*, in *ibid.* p. 7-35.

sujet est d'autant plus épineux que les verbes « combattre » présentent des configurations syntaxiques complexes, puisqu'ils peuvent se construire avec un complément – soit la structure *X VERBE (cum) Y* (on parlera alors de « structure *disjointe* ») – ou sans complément – soit la structure *X et Y VERBE* (on parlera alors de « structure *conjointe* »).

Par ailleurs, il existe des actifs intransitifs (tels *īre, uenīre*) qui ne passent pas par la marque *-r*, qui semble alors avoir été évitée avec ces verbes : si la langue refuse l'existence du couple *eunt – \*euntur*, alors qu'elle rend possible l'alternance *luctant – luctantur*, c'est que ces formes n'ont rien de variantes interchangeables mais constituent des variantes conditionnées par des motivations sémantiques qu'il reste à établir.

### 3. Pour une interprétation sémantico-syntaxique des variations de voix

#### 3.1. Marquage en *-r* et diathèse interne

P. Flobert défend l'idée que le marquage en *-r* confère un caractère intransitivant au procès de la base verbale à laquelle il s'adjoint. Ce rapport serait indirectement confirmé par la tendance à l'activation des déponents transitifs, sous la pression analogique de leurs homologues actifs. Ces activations de déponents transitifs entérinent la relation entre *voix active* et *transitivité* et sous-tendent, en creux, la relation inverse *voix déponente / intransitivité*. Toutefois, plusieurs faits invitent à nuancer ce point de vue. Ainsi, l'existence de déponents transitifs à date ancienne<sup>21</sup> prouve qu'il n'existe pas de relation mécanique entre voix déponente et intransitivité. De même, l'attestation d'actifs intransitifs invite à revenir sur l'idée d'une relation unilatérale entre voix active et transitivité et l'activation de certains déponents qui, bien qu'intransitifs, entrent en réseau avec les actifs de signifié proche et finissent par présenter eux aussi, par attraction, la voix active, invite à la même prudence. Dans ce schéma général, P. Flobert relève, néanmoins, cinq verbes qui résistent à l'analyse, en ce que ces derniers, bien qu'intransitifs et sans pendants actifs, sont sujets à l'activation : le verbe *luctārī* est l'un d'entre eux<sup>22</sup>.

M.-D. Joffre propose de revenir sur le signifié véhiculé par la marque *-r* et suggère de substituer à l'idée de procès « intransitivant » celle de « diathèse interne » et d'insister davantage sur la relation « interne » *sujet – verbe* en recentrant le propos sur l'agent plutôt que sur la faculté du verbe à régir ou non un complément. La notion de « diathèse interne » conserve bien un lien avec

<sup>21</sup> Voir JOFFRE, *Le verbe latin* [n. 18], p. 233-234 et L. GRESTENBERGER, *Feature Mismatch – Deponency in Indo-European Languages*, Harvard University, thèse soutenue en mai 2014, notamment p. 95-96.

<sup>22</sup> Relèvent de cette liste les verbes rares *bubulcītō* et *nictō* et les verbes usuels *cunctō*, *luctō* et *dēluctō*. Voir FLOBERT, *Les verbes déponents* [n. 3], p. 301.



les verbes intransitifs, mais elle concerne plus généralement tout verbe qui insiste sur la relation sémantique entre l'agent et le procès dénoté<sup>23</sup>. La notion de *diathèse* est alors entendue comme un concept sémantique qui s'oppose à la notion de *voix*, concept morphologique<sup>24</sup>. Toutefois, le terme *diathèse* possède originellement un versant syntaxique, le gr. *διάθεσις*, dérivé déverbal de *διατίθημι* « disposer », signifiant littéralement « disposition », « agencement ». Aussi, outre l'aspect sémantique, la diathèse possède-t-elle une dimension syntaxique et concernerait la « disposition », l'« agencement » des actants<sup>25</sup>. La diathèse interne recoupe donc des considérations syntaxiques (le caractère intransitif d'un verbe) et / ou sémantico-pragmatiques (l'absence d'objet pouvant résulter d'exigences pragmatiques ou sémantiques spécifiques) : les intransitifs, dans cette perspective, ne sont qu'un sous-ensemble de verbes à diathèse interne. Par contre-coup, tout verbe impliquant une relation autre que celle centrée sur le sujet (agent du procès) et le verbe pourra relever d'une « diathèse externe », en ce qu'il instaure une seconde relation : celle du verbe et de son complément. Par conséquent, la relation interne *sujet – verbe* se double d'une relation de transitivité *verbe – complément*<sup>26</sup> :

« Il en résultera, dans la relation du sujet au procès, un changement tel que le sujet, devenant *extérieur au procès*, en sera l'agent et que le procès, n'ayant plus le sujet pour lieu, sera transféré sur un autre terme qui en deviendra objet. Le moyen se convertira en *transitif* ».<sup>27</sup>

<sup>23</sup> Voir déjà, à l'occasion de la description du moyen en grec, É. BENVENISTE, *Actif et moyen dans le verbe*, in *Journal de Psychologie normale et pathologique* 43, Paris, 1950, p. 121-129 (repris dans les *PLG* 1966 I, 168-175) et notamment, p. 126 : « Le sujet est centre en même temps qu'acteur du procès ; il accomplit quelque chose qui s'accomplit en lui [...]. Il est bien *intérieur au procès dont il est l'agent* » (c'est nous qui soulignons). Voir également J. GONDA (1979) cité par GRESTENBERGER, *Feature Mismatch – Deponency* [n. 21], p. 126-127.

<sup>24</sup> Sur la prédominance de la notion sémantique, voir, par exemple, la synthèse proposée par JOFFRE, *Le verbe latin* [n. 18], p. 3-9. Pour le terme *voix*, les premières orientations morphologiques se perçoivent dans la définition qu'en donne Dumarsais dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (tome 3, s. v. « conjugaison », p. 879) et se trouvent reprises par les dictionnaires traditionnels (voir, par exemple, le *Petit Larousse illustré* de 1905). C'est à partir du XVIII<sup>e</sup> s. que le terme *voix* entre dans l'élaboration de la conjugaison verbale : à la dimension sémantique (action faite ou subie par le sujet) s'adjoint la dimension morphologique qui finit par être la seule retenue par les linguistes modernes.

<sup>25</sup> Sur l'ancienneté de la dimension syntaxique, voir Apollonios Dyscole (*Pron.* 312b, 349a ; *Synt.* 229, 25 et 226, 10). Une prospection dans la tradition grammaticale grecque révèle néanmoins que la diathèse pouvait recouvrir à la fois les champs syntaxique, morphologique et sémantique. Sur l'idée que l'aspect syntaxique finit par subsumer les domaines morphologique et sémantique dans la grammaire d'Apollonios Dyscole, voir Fr. LAMBERT, *Aspects de l'énonciation chez Apollonius Dyscole*, in *Histoire Épistémologique Langage* 8, 2, 1986, p. 39-52 et notamment, p. 39-40 et p. 47-50.

<sup>26</sup> Voir également JOFFRE, *Le verbe latin* [n. 18], p. 18.

<sup>27</sup> BENVENISTE, *Actif et moyen* [n. 23], p. 126. C'est nous qui soulignons.

Nous formulons alors l'hypothèse que, dans le cas du doublet morphologique *luctant – luctantur*, la voix active serait usitée pour rendre compte de la structure disjointe et servirait à appuyer la relation de transitivité entre le verbe et l'entité Y (diathèse externe) :

(6) a. Structure active prototypique :

<i>Rutili</i>	<i>ferebant</i>	<i>saeua arma</i>
S ↔ V		V ↔ O
Relation interne		Relation de transitivité
appelant l'expression		
d'un objet (« incomplétude		
sémantique » <sup>28</sup> )		

b. Structure active du doublon *luctāre – luctārī* :

<i>Rutili</i>	<i>luctant</i>	<i>(cum) Teucris</i>
S (= X) ↔ V		V ↔ Compl. (Y, disjoint de X)
Relation interne		Relation de « transitivité »
appelant l'expression		
d'une entité Y		

Appliquée aux verbes de combat, la structure active à diathèse externe impliquerait sémantiquement une entité X accomplissant le procès de combattre contre une entité Y disjointe : la forme active serait, par conséquent, liée à l'expression de la structure disjointe (voir (6b)). *A contrario*, la voix déponente pourrait dénoter un procès dont les agents réfèrent conjointement aux entités X et Y, signalant ainsi la relation de diathèse interne établie entre le sujet, impliqué dans la désinence verbale, et le verbe. Le tour déponent serait à rattacher, cette fois, à la structure conjointe. Soit l'énoncé-type suivant :

(7) <i>Rutili et Teucris</i>	<i>luctantur</i>
(X + Y) = S	↔ V
	Diathèse interne

Les auteurs archaïques, qui rendent très nettement sensible l'existence des variantes active et déponente, confirment-ils cette hypothèse ? En définitive, l'actif coïncide-t-il avec le tour disjoint et le déponent, avec le tour conjoint ? L'occurrence de Pomponius, répertoriée en (3a), ne laisse pas de doute à ce sujet : la forme déponente *luctantur* correspond à une interprétation disjointe, puisque l'entité Y est exprimée à travers le SP *cum leonibus*, ce qui ruinerait d'emblée l'hypothèse formulée ici. J.-B. Hofmann et A. Szantyr résolvent l'occurrence en alléguant l'analogie du déponent *conflictārī*, de signifié proche (voir (8a))<sup>29</sup>.

<sup>28</sup> Voir Chr. TOURATIER, citant A. BLINKENBERG 1960 dans *Polysémie verbale et syntaxe*, in O. SOUTET (éd.) *La polysémie*, Paris, 2005, p. 155-165, notamment p. 155.

<sup>29</sup> Voir J. B. HOFMANN / A. SZANTYR, *Lateinische Syntax und Stilistik*, Munich, 1965, p. 292, § 163.

Toutefois, cette justification pose deux problèmes : d'une part, elle présuppose l'antériorité de la forme active *luctāre* sur la forme déponente – ce qui n'est nullement avéré –, d'autre part, elle omet l'existence d'une variante active *conflictāre*, elle aussi attestée dès la période archaïque et cohabitant avec la forme déponente (voir (8b)) :

(8) a. TER., *Andr.* 91-95 :

... *Enim uero spectatum satis  
putabam et magnum exemplum continentiae :  
nam qui CVM INGENIIS conflictatur EIVS MODI  
neque commouetur animus in ea re tamen,  
scias posse habere iam ipsum suae uitae modum.*

« En effet, en vérité, on avait suffisamment attendu, estimais-je, et grand était l'exemple de continence : car le cœur qui *entre en conflit* AVEC DES INTELLIGENCES DE CE TYPE sans être, cependant, le moins du monde ébranlé dans cette affaire, on sait qu'il peut désormais lui-même avoir son propre mode de vie. »

b. TER., *Phorm.* 503-505 :

... PH. *O fortunatissime Antipho.*  
AN. *Egone ?* PH. *Quoi quod amas domist ;  
Neque CVM HVIVS MODI umquam usus uenit ut conflictares MALO.*

« PH. Ô très chanceux Antiphon ! AN. Moi ? PH. Qui possèdes chez toi l'objet de ton amour et à qui le besoin ne se présenta jamais d'*entrer aux prises* AVEC UN HOMME D'UNE TELLE MÉCHANCETÉ ! »

Les deux occurrences de *conflictārī* répertoriées pour la période archaïque sont le fait de Térence, qui atteste les deux formes (active et déponente). Pour la période classique, en revanche, 35 formes ont été dénombrées, toutes déponentes. Le profil de *conflictārī/conflictāre* (cohabitation des deux voix à l'époque archaïque ; essor de la seule forme déponente à l'époque classique) semble finalement assez proche de celui de *luctārī/luctāre* et il paraît alors difficile d'expliquer le comportement de l'un par l'influence de l'autre. Il convient, par conséquent, de reprendre le détail des attestations de cette époque, afin de voir si le fragment de Pomponius représente le cas général ou, au contraire, un contre-exemple.

### 3.2. Retour sur les attestations de la documentation : validation de l'hypothèse de départ ?

La distinction sémantico-syntaxique entre structure conjointe (associée à la morphologie déponente) et structure disjointe (associée à la morphologie active) n'est opératoire que dans le cadre des occurrences de pluriel, puisqu'une forme de singulier individuel présente nécessairement une entité Y disjointe de l'agent, entité X. Cela signifie que, pour le présent propos, le doublon *luctat – luctatur*

ne peut recouper une distinction du type *structure disjointe* vs. *structure conjointe* et offre, donc, des problématiques différentes. Aussi, avant d'étudier le cas particulier que constituent les occurrences de singulier, convient-il de valider ou d'invalider les hypothèses formulées sur les occurrences de pluriel.

3.2.1. *Les occurrences de pluriel : luctant (structure disjointe) vs. luctantur (structure conjointe) ?*

Les formes actives de pluriel en notre possession sont difficiles à apprécier, dans la mesure où l'interprétation disjointe ou conjointe reste tributaire du référent de l'agent et/ou de l'expression de l'entité Y (dans la complémentation du verbe ou dans le contexte). Or, la tâche pour évaluer la validité de l'hypothèse selon laquelle il existerait un rapport entre structure disjointe et forme active, d'une part, et structure conjointe et forme déponente, de l'autre, est rendue d'autant plus ardue que, dans les occurrences en question, les vers figurent dans des fragments détériorés offrant de nombreuses conjectures (voir (9)) ou encore, dans des fragments isolés, témoignages de grammairiens (voir (10) et (11))<sup>30</sup>.

➤ *Validation de l'hypothèse : subjonctif actif (deluctent) ↔ forme disjointe (cum illa).*

L'occurrence (9) reproduit le texte de la tablette d'exécration n° 2 ; les éléments entre crochets résultent de la comparaison des cinq tablettes entre elles et permettent ainsi d'avoir un texte sur lequel s'appuyer :

(9) *Tabella defixionis* II A, 1-13<sup>31</sup> :  
 [B]ona pul[chra P]roserpina, Plutoni[s  
 u]xsor, se[iue [me Saluiam] deicere oportet,  
 eripias salu[tem], corp[us], colorem, uires,  
 uirtutes Au[on]ia[es]. T[r]adas Plutoni  
 uiro tuo. [Ni possit cogitati]onibus s[ueis hoc]  
 quicquid] uit[are]. Protinus tradas illanc]  
 Febri quart[an]ae, t[ert]ianae, cottidianae],  
 quas CVM ILLA [l]ucten[t, deluctent ; illanc]  
 euincant, uincan[t, usque dum animam]  
 eius eripiant. [Qu]are hanc uictimam  
 [tibi] trado, [Proserpin]a, se[iue me  
 [Pros]erpina, se[iue me Ach]eruosiam dicere  
 [opo]rtet...

<sup>30</sup> Voir la notice d'A. ERNOUT dans l'édition de la *Vidularia* de Plaute (Paris, 1940, p. 168-169) : « La *Vidularia* ne nous est connue que par les fragments qu'en a conservés le palimpseste de Milan, et par quelques citations de grammairiens, en tout à peu près 120 vers, dont beaucoup sont incomplets ».

<sup>31</sup> Voir SHERWOOD FOX, *The Johns Hopkins* [n. 6], notamment p. 19-21 et planche III.

« Bienveillante et noble Proserpine, épouse de Pluton, à moins qu'il ne me faille dire la Sauve, arrache la santé, le corps, l'éclat, les forces physiques, l'énergie d'Avonia. Apporte-les à Pluton, ton époux. Puisqu'il n'est pas possible d'éviter tout cela en pensées, rapporte-la immédiatement aux Fièvres quarte, tierce, quotidienne ; puisqu'elles luttent CONTRE ELLE, qu'elles luttent à mort ; qu'elles la vainquent complètement, qu'elles la vainquent, jusqu'à ce qu'elles lui aient arraché complètement l'âme. C'est pourquoi, je t'apporte cette victime-ci, Proserpine, à moins qu'il ne me faille dire "Proserpine" ou l'Achérousienne... »

Il ressort ainsi nettement que les formes actives *luctent* et *deluctent* ont pour agent une entité X distincte de l'entité Y : les fièvres quarte, tierce et quotidienne représentent l'entité X (voir *Feбри quartanae, tertiana, cottidiana*) et Avonia, l'entité Y (voir *cum illa*, SP effectivement réalisé pour la forme *luctent* mais restituable en contexte pour la forme *deluctent*). Le texte des *Tabellae defixionis* confirmerait, par conséquent, l'hypothèse selon laquelle la forme active reste associée à l'interprétation disjointe et laisse ouverte la voie à la complémentation.

➤ *Occurrences complexes d'actif : X et Y toujours disjointes ?*

La question est plus complexe à apprécier dans le cadre de l'exemple (10), faute de contexte large : on peut penser que les grammairiens (et en l'occurrence ici, Nonius) citaient les vers de mémoire et orientaient leur citation sur le point de langue qui leur semblait atypique – ici, l'activation du déponent *luctārī* – sans éprouver le besoin de resituer la forme verbale dans un contexte plus large ou plus précis :

(10) NON. 468, 35 à propos de PLAUT., *Vid.* IX :

*Quid multa uerba ? Plurimum luctauimus*

« Qu'est-il besoin de s'étendre en paroles ? Nous avons lutté bien davantage... »

Le fragment des *Annales* d'Ennius n'est pas plus aisé à aborder que le vers isolé de la *Vidularia* de Plaute : le vers en question pose une série de problèmes. En effet, comme un certain nombre de fragments d'Ennius, ce fragment reste décontextualisé, mais il s'y ajoute des difficultés d'établissement du texte. Les vers répertoriés sous (11) proposent un panel choisi de variantes éditoriales<sup>32</sup>, classées par ordre chronologique décroissant :

(11)

a. ENN., *Ann.* IX, 318, n° 1 (édition d'E. Flores, Naples, 2000-2009) :

<defessi>, uarie VALIDIS <cum> VIRIBVS LVCTANT

« <Épuisés>, ILS LUTTENT diversement AVEC DES FORCES VIGOUREUSES »

b. ENN. *Ann.* IX 298, n° 1 (édition d'O. Skutsch, Oxford, 1985) :

uirī uaria VALIDIS VIRIBVS LVCTANT

« Les hommes LUTTENT diversement AVEC DES FORCES VIGOUREUSES »

<sup>32</sup> Pour la discussion et les différentes hypothèses éditoriales, voir l'édition des *Annales* d'Ennius d'O. SKUTSCH (*The Annals. Ennius*, Oxford, 1985, p. 476).

c. ENN. *Ann.* IX 307 (édition d'E. H. Warmington, Londres / Cambridge, 1956) :  
*uiri VALIDIS cum VIRIBVS LVCTANT*

« Les hommes LUTTENT AVEC DES FORCES VIGOUREUSES »

En lettres capitales figurent les éléments communs aux trois éditions : la seule chose dont on soit certain, c'est de la collocation de *luctant* et de *uiribus*, collocation que présente également l'occurrence suivante de Cicéron. Dans le contexte, la forme *luctandum* réalise l'acception gymnique de « faire de la lutte », comme le confirment l'ablatif *uelocitate* et le SP *ad cursum* qui renvoient à l'isotopie du sport :

(12) Cic., *Off.* I, 107 :

*Intellegendum etiam est duabus quasi nos a natura indutos esse personis ; quarum una communis est ex eo quod participes sumus rationis praestantiaeque eius qua antecellimus bestiis [...] ; altera autem quae proprie singulis est tributa. Vt enim in corporibus magnae dissimilitudines sunt – alios uidemus uelocitate ad cursum, alios VIRIBVS AD LVCTANDVM ualere, itemque in formis aliis dignitatem inesse, aliis uenustatem – sic in animis existunt maiores etiam uarietates.*

« Il faut également comprendre que nous avons comme revêtu par nature deux personnages : le premier d'entre eux, qui nous est commun, du fait que nous avons tous part à la raison et à cette supériorité par laquelle nous dépassons les bêtes [...] ; le second, en revanche, qui a été attribué à chacun en propre. De même, en effet, qu'il existe dans les corps de grandes différences – nous voyons les uns faits pour la course en raison de leur rapidité, les autres faits POUR LA LUTTE EN RAISON DE LEURS FORCES et nous voyons aussi dans certaines morphologies résider la dignité, en d'autres la beauté –, de même il y a dans les âmes encore de plus grandes variétés. »

Doit-on en déduire que le contexte du fragment d'Ennius est lui aussi gymnique et que le passage du *De officiis* constitue une réminiscence lexicale du fragment d'Ennius ? Plusieurs arguments peuvent être avancés en faveur de cette interprétation. D'un point de vue intra-textuel, tout d'abord, le livre IX des *Annales* retrace la campagne de Scipion en Afrique durant la Deuxième Guerre punique ; or, bien que le contexte reste flou, ce fragment pourrait relater des jeux funèbres célébrés en l'honneur des Scipion à Carthagène : la forme *luctant* pourrait alors revêtir l'acception sportive. L'évocation des jeux constitue un *topos* de l'épopée et cette suggestion ne paraît donc pas aberrante. Un tel contexte ne serait d'ailleurs pas l'apanage de ce seul fragment, puisqu'un fragment incertain pourrait logiquement en être rapproché<sup>33</sup> : le fragment demeuré incertain évoque la course de chars, tandis que notre fragment serait consacré à l'épreuve de la lutte. D'un point de vue intertextuel, enfin, le sens gymnique de *luctāre/luctārī* est bien avéré à l'époque archaïque, comme le révèle l'occurrence de Plaute, qui

<sup>33</sup> ENN. *Ann.* (*Incert.*) 485-486, n° 9 : ... *quom a carcere fusi | currus cum sonitu magno permittere certant.*

atteste de la vitalité de cette acception (voir (13a)), résiduelle en latin post-classique (voir (13b)) :

(13) a. PLAUT., *Bacch.* 424-430 :

*Ante solem exorientem nisi in palaestram ueneras,  
gymnasi praefecto | haud mediocris poenas penderes.  
Id quoi optigerat, hoc etiam ad malum accersebatur malum :  
et discipulus et magister perhibebantur improbi.  
Ibi cursu LVCTANDO |, hasta disco, pugilatu pila,  
saliendo sese exercebant magis quam scorto aut sauiis ;  
ibi suam aetatem extendebant, non in latebrosis locis.*

« Si l'on n'était pas arrivé à la *palestre* avant le lever du soleil, on recevait du maître *du gymnase* une correction et non des moindres. Tel était le lot échu à chacun, mais cette sanction était suivie de cette autre sanction : à la fois élève et maître étaient présentés comme malhonnêtes. C'est en ce lieu qu'on s'entraînait à la *course*. À LA LUTTE, au *javelot*, au *disque*, au *pugilat*, à la *balle*, au *saut*, plutôt qu'à la prostitution et aux caresses. C'est en ce lieu qu'on passait son temps, non dans des endroits obscurs. »

b. STAT., *Theb.* VI, 834-835 :

*Ergo ubi LVCTANDI iuuenes animosa citauit  
gloria...*

« Aussi, lorsque l'ardente gloire APPORTÉE PAR LA LUTTE fit venir les jeunes gens... »

Dans les occurrences (12) et (13), la signification « faire de la lutte » implique des entités X et Y associées et conjointes : la forme déponente est la voix attendue, mais l'utilisation, dans les trois occurrences, de la forme en \*-ndo-, non marquée en matière de voix, rend toute vérification impossible<sup>34</sup>. Ces occurrences présentent néanmoins un contexte assez large pour que l'on puisse étudier le fonctionnement sémantique de *luctārī*, qui fait prévaloir, sans conteste ici, le sens sportif (voir les éléments en caractères droits). L'occurrence de Cicéron montre comment la mise en place d'un contexte gymnique confère à *luctārī* le sens spécifique de « pratiquer la lutte ». Le parallèle avec Plaute est saisissant, puisque Cicéron, s'il ne développe pas l'énumération du personnage plautinien, commence néanmoins son argumentaire dans les mêmes termes : à l'ablatif *cursu* de Plaute répond le SP *ad cursum* de Cicéron. On aurait alors pu émettre l'hypothèse que tout comme l'association de *cursus* et de *luctārī* avait été appelée par une réminiscence du texte plautinien, de même, la collocation entre *uires* et *luctārī* chez Cicéron pouvait constituer un écho au texte des

<sup>34</sup> Cette absence de marque se justifie par le fait que les gérondifs (*ad*) *luctandum*, *luctando* et *luctandi* constituent un second prédicat au regard du prédicat des verbes principaux *alios... ualere, sese exercebant* et (*iuuenes*) *citauit*. Par conséquent, on en déduira que par, récurrence référentielle, ces gérondifs renvoient à un contrôleur pluriel, sans qu'il soit néanmoins permis de tirer quelque conclusion que ce soit en matière de voix.

*Annales*. L'occurrence de Pomponius, répertoriée en (3a), emploierait la forme déponente *luctantur*, parce que le sens serait également gymnique : le cotexte, à travers la forme *ualent* et l'ablatif *ui*, fonctionnerait de manière identique à celui de Cicéron (voir *uiribus* et *ualere*). C'est ainsi que se justifierait l'emploi du déponent malgré la structure disjointe<sup>35</sup>.

Il nous semble toutefois que les contextes des passages de Plaute et d'Ennius ne soient pas identiques et Cicéron a pu emprunter des associations lexicales sans nécessairement y joindre le même contexte, surtout qu'en l'occurrence, les réminiscences de Plaute et d'Ennius figurent, selon nous, dans deux contextes nettement distincts. En effet, la forme *luctant* des *Annales* ne signifie pas « ils font de la lutte », mais présente un sens élargi du verbe, qui ne dénote pas une lutte sportive : les entités X et Y y apparaissent comme dissociées. De quels éléments dispose-t-on pour soutenir cette hypothèse ? Le premier critère, morphologique, nous conduit à penser que la forme déponente *luctantur* serait attendue si l'acception gymnique était celle retenue. Le second critère, sémantique et contextuel, invite à penser que X et Y sont dissociés parce qu'ils apparaissent dans un contexte belliqueux. Les travaux des différents éditeurs pourraient déjà constituer un premier argument, un argument d'autorité. En effet, tous les éditeurs s'accordent à voir dans ce fragment un contexte belliqueux, sans même faire l'hypothèse du récit de jeux funèbres<sup>36</sup>. Un second argument, non plus contextuel mais textuel cette fois, peut être avancé : le qualificatif *ualidis* invite à lire ce passage comme un passage narratif un événement précis, contrairement aux occurrences plautinienne et cicéronienne qui apparaissent en contexte général et qui font de la « force physique » l'une des propriétés et des qualités essentielles du bon lutteur. Dans le cas présent, il serait pléonastique que de dénoter la lutte sportive en insistant sur l'idée de robustesse (*ualidis... uiribus*) : la précision adjectivale *ualidis* suggère alors de voir dans la forme *luctant* un sens qui n'est pas celui du texte de Plaute : les entités en question ne pratiquent donc pas la lutte avec des forces vigoureuses – ce qui serait en soi pléonastique, pratique de la lutte et force physique allant de pair (voir en (12) *uiribus ad luctandum ualere*) – mais « luttent » dans un sens plus général avec des *uires* dont on précise qu'elles sont *ualidae*, parce que cela

<sup>35</sup> La structure disjointe, quant à elle, s'expliquerait par le fait qu'il n'est pas possible en latin d'exprimer sur le même étage syntaxique (à savoir, des nominatifs coordonnés) des entités relevant de classes sémantiques différentes, en l'occurrence chez Pomponius, des hommes (entité X) et des animaux (voir *leonibus*, entité Y). La littérature épique et la statuaire attestent bien du motif de la lutte (sportive) entre animaux et héros, ces derniers éprouvant leurs premières forces sur ces adversaires.

<sup>36</sup> « The fragment may belong to some introductory remark reflecting on the war (Vahlen), although reference to an individual battle is equally possible » (SKUTSCH, *The Annals* [n. 32], p. 476). De même, E. H. WARMINGTON croit y voir un passage concernant la bataille de Zama (E. H. WARMINGTON, *Remains of Old Latin I, Ennius – Caecilius*, Londres / Cambridge, 1956).



n'allait pas de soi<sup>37</sup>. On peut alors supposer que X lutte contre une force Y qui le dépasse, mais qu'il fait encore preuve de vigueur malgré l'assaut écrasant de Y. Partant, la forme active *luctant* se trouverait réalisée, parce que la marque de personne renverrait à X et la marque de voix impliquerait que la relation ouverte par le sujet et le verbe ne saurait se limiter à une relation de diathèse interne : Y devait figurer dans le texte manquant et constituer soit le complément de *luctant*, soit être suffisamment saillant en contexte pour pouvoir être omis.

➤ *Bilan*

Ces considérations morphosyntaxiques auraient des répercussions sémantiques considérables : un pluriel de forme déponente, parce qu'il suppose que X et Y sont conjoints, servirait à dénoter, à l'origine, une lutte sportive et suggérerait que X et Y sont sémantiquement associés ; un pluriel de forme active, en revanche, parce qu'il suppose que X et Y sont disjoints, se serait spécialisé dans la dénotation d'une lutte hostile et suggérerait des entités X et Y sémantiquement dissociées. C'est ce que synthétise le tableau suivant :

Effets de sens entre actif et déponent (au pluriel)

	<i>LVCTANT</i>	<i>LVCTANTVR</i>
<i>Entrée syntaxique</i>	Structure disjointe (diathèse « externe ») <i>X luctant (cum) Y</i>	Structure conjointe (diathèse interne) <i>X et Y luctantur</i>
<i>Entrée sémantique 1 : rôles sémantiques</i>	Entités dissociées	Entités associées
<i>Entrée sémantique 2 : sens du verbe</i>	« lutter » (avec hostilité)	« faire de la lutte » (sportif)

Les textes ne confirment que très imparfaitement ces propositions : ainsi, les rapports entre *forme active*, *entités dissociées disjointes* et *lutte hostile* reposeraient uniquement sur le texte des tablettes d'exécration et sur l'occurrence d'Ennius – malgré un texte lacunaire et peu sûr –, tandis que la corrélation entre *forme déponente*, *entités associées conjointes* et *lutte sportive* serait indirectement illustrée par les occurrences suivantes :

(14) a. ENN., *Ann.* I, 76-77, n° 49 :

*pars ludice saxa  
iactant inter se LICITANTVR.*

« Un groupe se lance des pierres pour s'amuser et SE PROVOQUE. »

<sup>37</sup> Pour le SN *ualidis cum uiribus*, voir LUCR. I, 285-287. Chez cet auteur aussi, l'adjectif *ualidis* s'inscrit dans un passage où les notions de robustesse et de force sont prédominantes, ce qui nous invite à conclure que le SN *ualidis cum uiribus* ne constitue pas un SN stéréotypé. Voir également SKUTSCH, *The Annals. Ennius* [n. 32], p. 476.

b. VERG., *Aen.* VI, 642-644 :

*Pars in gramineis exercent membra palaestris,  
contendunt ludo et fulua LVCTANTVR harena ;  
pars pedibus plaudunt choreas et carmina dicunt.*

« Les uns exercent leurs membres dans *des palestres* gazonnées, ils rivalisent *par jeu* et LUTTENT *sur le sable* fauve ; les autres, marquant la cadence, dansent en chœur et récitent des chants. »

Si, en (14b), l'emploi du déponent n'est peut-être pas motivé chez un auteur qui ignore la distribution entre actif et déponent pour *luctārī*, l'occurrence (14a), quant à elle, substitue au lexème pressenti *luctantur* la forme *licitantur*. L'occurrence de *licitārī* dans les *Annales* d'Ennius représente un hapax : il est donc impossible de dégager les grandes lignes du fonctionnement interne de ce verbe. Toutefois, O. Skutsch met en parallèle ce verbe avec les formes virgiliennes *luctantur* et *laccessunt*, en raison du parallélisme contextuel qu'elles offrent<sup>38</sup>. En effet, les contextes présentés sont analogues et il semble que les trois formes verbales commutent. Les occurrences, répertoriées sous (14), présentent de nombreux points de contact, puisque les deux énoncés s'ouvrent sur le terme *pars* qui annonce une structure binaire, binarité effectivement réalisée chez Virgile et sans doute en passe de l'être chez Ennius, si la documentation permettait de le vérifier. Un autre point commun, plus sémantique que syntaxique, peut être relevé : il s'agit de la prédominance de la notion de jeu (voir l'adverbe *ludicre* en (14a) et l'ablatif *ludo* en (14b)) qui impose, dès lors, d'interpréter X et Y comme des entités associées. Le *ludus* fonctionne alors comme une forme de cristallisation de la guerre, à ceci près qu'il en présente tous les avantages sans en avoir les inconvénients<sup>39</sup>. En outre, par-delà ces considérations contextuelles, les formes verbales *licitantur* et *luctantur* présentent des similitudes phoniques, puisqu'elles présentent un schème consonantique comparable ( $L - C - T$ )<sup>40</sup>.

<sup>38</sup> Voir SKUTSCH, *The Annals* [n. 32], p. 220. O. SKUTSCH met en relation ce vers d'Ennius avec VERG., *Aen.* VI, 643 (voir (14b)) et VERG., *Aen.* VII, 162-165 : *Ante urbem pueri et primaevio flore iuventus / exercentur equis domitantque in pulvere currus / aut acris tendunt arcus aut lenta lacertis / spicula contorquent, cursuque ictuque LACESSVNT.*

<sup>39</sup> Voir Ch. DAREMBERG / E. SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, 1969, 9 volumes, s. v. « *lucta* ; πάλη ; παλαισμοσόνη ; καταβλητική » : « De tels athlètes, non seulement illustraient leur patrie, mais étaient, au besoin, capables de la défendre [...]. C'est en ce sens que Platon prescrit aux futurs guerriers l'exercice de la lutte, comme "utile à tout" et comme capable, au plus haut point, de donner la santé et la force ». Voir également le commentaire de Servius au sujet du vers VERG., *Aen.* VII, 162.

<sup>40</sup> L'utilisation de l'hapax *licitantur* procède d'une triple explication : Ennius avait besoin, pour forger un dactyle 5<sup>ème</sup>, de deux dactyles : la structure *licī-*, au regard du spondée *lūct-*, convenait parfaitement à la réalisation de ce projet. Par ailleurs, la proximité phonique et l'identité de schème consonantique ont pu jouer en faveur de la sélection du verbe *licitārī* ; enfin, le cotexte, par l'évocation du jet de pierres (cf. *saxa*

3.2.2. *Les occurrences de singulier : sème d'hostilité/ et distinction pragmatique (voix déponente – forme marquée vs. voix active – forme non marquée).*

Malgré l'attestation indirecte du rapport entre forme déponente, structure conjointe et lutte sportive, les occurrences de singulier viendraient néanmoins confirmer l'existence d'une relation sémantico-référentielle entre l'interprétation disjointe des entités X et Y et la sélection du sème d'hostilité/.

En effet, toutes les occurrences de singulier doivent s'interpréter comme disjointe ; or, le procès dénoté par *luctārī* au singulier n'est jamais plus de « pratiquer la lutte » afin d'exercer ses forces, dans un contexte où X et Y seraient sémantiquement associés, mais bien celui de « lutter » contre une entité Y, souvent écrasante<sup>41</sup>.

On peut donc supposer qu'à l'époque où la distinction entre forme active et forme déponente était encore pertinente, tout singulier devait être fléchi préférentiellement à l'actif, l'actif restant intrinsèquement lié à la structure disjointe : on rendrait ainsi compte des formes *luctat* (voir (15a)) et *deluctaui* (voir (15b)), puisque ces formes impliquent en puissance une entité Y disjointe et laissent ouverte la voie à un complément (voir *sese* en (15a) et *aerumnis* en (15b)) :

(15) a. TER., *Hec.* 828-829 :

*Homo se fatetur ui in uia nescioquam compressisse,  
dicitque SESE illi anulum, dum luctat, detraxisse.*

« Mon homme avoue que dans la rue il a déshonoré par la force une je ne sais qui, et IL dit lui avoir, pendant qu'elle se débattait, enlevé son anneau. »

b. PLAUT., *Trin.* 838-839 :

*Apage a me sis ; dehinc iam certumst otio dare me. Satis partum habeo,  
QVIBVS AERVMNIS deluctaui, filio dum diuitias quaero.*<sup>42</sup>

« Éloigne-toi de moi, de grâce ; après ton départ, mon parti est pris de me livrer désormais au repos ; j'ai suffisamment engendré, AU MILIEU DES MISÈRES CONTRE LESQUELLES je me suis débattu, pendant que je cherchais des richesses pour mon fils... »

*iactant*), implique que le procès dénoté n'est pas celui d'une lutte sportive : *licitārī* se rapproche sémantiquement de *laccessere* et dénote un procès distinct de celui exprimé par *luctārī*.

<sup>41</sup> À l'exception de SEN., *Epist.* 117, 26 (*aegro interim nil uentura sanitas prodest, non magis quam currentem luctantemque post multos secuturum menses otium reficit*). Mais les participes *currentem* et *luctantem* sont presque substantivés et équivalent à des noms en *-tor*, soit « le coureur » et « le lutteur ». Sur les rapports linguistiques entre noms d'agent et participes en *-nt-* en latin, voir M. FRUYT, *La plurivalence des noms d'agent latins en -tor : lexicque et sémantique*, in *Latomus* 49, 1990, p. 59-70, notamment p. 65-70.

<sup>42</sup> La forme *quibus aerumnis* est amphibologique : elle peut s'interpréter comme un locatif (option du traducteur de la C.U.F.) ou comme un datif régi par le parfait *deluctaui*, voir G. SERBAT, *Grammaire fondamentale du latin. L'emploi des cas en latin : nominatif, vocatif, accusatif, génitif, datif*, t. VI, vol. 1, Louvain, 1996, p. 463.

La forme déponente peut néanmoins apparaître aussi avec un agent singulier (voir (16)), mais contrairement au pluriel, la structure s'interprète obligatoirement comme disjointe. En (16), l'infinitif *deluctari* a pour agent un singulier, restituable à travers le subjonctif *mauelim*. La forme déponente coïncide donc avec une interprétation disjointe des entités X et Y, ce qui est confirmé syntaxiquement par l'énumération des SP en *cum* + abl. :

(16) PLAUT., *Persa* 4-6 :

*Nam CVM LEONE, CVM EXCETRA, CVM CERVO, CVM APRO AETOLICO,  
CVM AVIBVS STYMPHALICIS, CVM ANTAEO deluctari mauelim  
quam CVM AMORE...*

« Car je préférerais *lutter à mort* CONTRE UN LION, CONTRE UN SERPENT, CONTRE UN CERF, CONTRE LE SANGLIER D'ÉTOIE, CONTRE LES OISEAUX DU STYMPHALE, CONTRE ANTÉE plutôt que CONTRE AMOUR. »

La réalisation déponente s'explique par le fait qu'au singulier, la distinction entre structure conjointe et structure disjointe n'est plus opératoire, puisque toute forme de singulier implique la structure disjointe. Il n'en reste pas moins que la notion de diathèse interne reste étroitement rattachée à la forme déponente et qu'en somme, dans l'infinitif *deluctari*, le déponent vient entériner la relation entre le sujet et le verbe et recentrer le procès sur le sujet. En effet, en l'absence de marque de personne, l'infinitif *deluctari* va combler cette lacune en recourant à la forme déponente, qui impose un recentrage sur l'agent : il semble alors que, dans ce contexte précis, la forme modale *mauelim* ne parvienne pas à « irradier », du point de vue de la personne, l'infinitif. L'actif *deluctare* aurait indiqué la diathèse externe et confirmé l'interprétation disjointe de l'énoncé et l'émergence de compléments dénotant l'opposant (entité Y) : l'actif aurait donc été la forme non marquée, attendue avec un agent singulier individuel ; la forme déponente, outre le fait de précéder la forme conjuguée et de se faire ainsi cataphorique de la personne actualisée dans la forme *mauelim*, vient signaler, par anticipation, la part active que l'agent prend dans le procès. Le recours à la forme déponente viendrait donc compenser l'absence de marque de personne et recentrerait le procès sur l'agent. Le contexte semble confirmer cette interprétation : le locuteur établit, en effet, un contexte fortement contrastif (voir les SP *cum leone, cum excetra, cum ceruo, cum apro Aetolico, cum auibus Stymphalicis, cum Antaeo* vs. *cum Amore*) et intensif (voir la préverbativité terminative en *dē-*)<sup>43</sup>.

Par conséquent, le recours à la forme déponente se justifierait d'un double point de vue : intervenant dans un énoncé dont la logique syntagmatique est progressive, l'infinitif déponent (*déterminé*) anticipe la forme verbale actualisée (*déterminant*) qui viendra réduire l'extension agentive à lui conférer et recentre ainsi le procès sur le sujet ; on pourra donc opposer l'ordre progressif *dēluctārī*

<sup>43</sup> Voir P. MANZANOS / M. DEL MAR, *Valores de los preverbios latinos en los compuestos de pugno, -āre*, in *Faventia* 23.1, 2001, p. 71-85.

*mauelim* à l'ordre *mauelim dēluctāre* où, cette fois, la chaîne syntagmatique suit une logique informationnelle régressive<sup>44</sup> : l'infinitif actif a un référent clairement identifié, saturé par la forme actualisée qui le précède. Il se trouve que la marque déponente coïncide également avec un contexte pragmatiquement fort qui insiste sur la part active que prend l'agent dans le procès<sup>45</sup>.

Les remarques formulées sur l'importance à accorder à l'ordre des constituants, sur la chaîne syntagmatique, et sur la possible distribution entre forme déponente et forme active se trouveraient confirmées par l'occurrence suivante, tirée de la tragédie *Achille* d'Ennius :

(17) ENN., *Trag.* 13<sup>46</sup> :

... *ita mortales INTER SESE pugnans* proliant.

« ... c'est ainsi que les mortels luttent et combattent ENTRE EUX. »

D'après cette occurrence, *proeliārī* aurait connu, à date ancienne, une pertinence de distribution entre forme active et forme déponente, puisque Lucilius et, à sa suite, l'ensemble des prosateurs attestent la forme déponente<sup>47</sup> : l'époque

<sup>44</sup> L. TESNIÈRE parle également d'ordre « centripète » et d'ordre « centrifuge » pour renvoyer respectivement à ce que nous appelons *ordre progressif* et *ordre régressif*. Voir P. GARDE, *La préposition-préverbe, marque de fabrique de l'indo-européen*, 2004, article accessible en ligne à l'adresse <<http://sites.univ-provence.fr/wclaix/>>, notamment, p. 3.

<sup>45</sup> Voir CAMPOS, *Los uerba media* [n. 15], p. 167-168. Selon cet auteur, le latin connaîtrait quatre moyens morphosyntaxiques de signifier l'expressivité d'un procès : les verbes déponents, les médio-passifs, les verbes réfléchis directs et indirects et les verbes intransitifs. Chacune de ces quatre catégories met en effet l'accent sur la relation *sujet – verbe*, en somme, sur ce que M.-D. JOFFRE qualifiera plus tard de « diathèse interne ». On pourra ajouter à ces quatre moyens un cinquième : la prévervation. En effet, les affinités entre prévervation et transitivité/détermination, d'une part, et prévervation et expressivité, d'autre part, ont déjà été soulignées par nos prédécesseurs (voir J.-P. BRACHET, *Recherches sur les préverbes dē- et ex- du latin*, Bruxelles, 2000, notamment p. 123-124, pour l'une, et B. GARCIA-HERNANDEZ, *Le verbe simple et le verbe composé, entre structure et architecture de la langue*, in A. CHRISTOL / O. SPEVAK (éds.) *Lingua Latina – Les évolutions en latin*, Paris, 2012, p. 165-179, pour l'autre). Elles permettent d'expliquer les occurrences placées sous (2) : la sélection de l'actif *dēluctaui* confirme l'idée que l'actif et le préverbe fonctionnent de pair pour exprimer la transitivity (cf. *aerumnis* ou, plus largement, la détermination, voir J.-P. BRACHET, *Recherches* [n. 45], p. 123, citant G. GOUGENHEIM (*Verbes déterminés et verbes indéterminés en français*, Paris, 1961, p. 162), tandis qu'en (2a), la forme déponente corrobore l'expressivité déjà signifiée par le préverbe et soutenue par la répétition des SP en *cum*. Sur l'expressivité portée conjointement par le préverbe et la voix médio-passive, voir déjà Apollonios Dyscole dans E. EGGER, *Apollonios Dyscole – Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'Antiquité*, Paris, 1854, p. 179-180. Quant à la relation prévervation-déponence, elle est indirectement présentée par FLOBERT (*Les verbes déponents* [n. 3], p. 570) qui souligne qu'à l'époque tardive, la prévervation permet de renforcer les déponents et de freiner la tendance à l'activation.

<sup>46</sup> WARMINGTON, *Remains of Old Latin I* [n. 36].

<sup>47</sup> Voir FLOBERT, *Les verbes déponents* [n. 3], p. 98.

archaïque témoigne donc de l'existence d'une variation de voix. Le recouplement des données documentaires laisserait entendre une similitude de comportement morphologique entre *luctārī* et *proeliārī*. Il nous a, par conséquent, semblé pertinent de confronter la forme *proeliant* aux hypothèses formulées sur *luctant*. Le contexte présenté chez Ennius est clair : l'agent *mortales* suppose une interprétation conjointe des entités X et Y ; la forme déponente est donc la forme attendue. Toutefois, à y regarder de plus près, il ne paraît pas nécessaire de marquer la forme *proeliant* du signifiant de diathèse interne, puisque cette dernière apparaît dans le SP *inter sese*, syntagme qui, précisément, assume le signifié de diathèse interne et rend caduque, par son anticipation sur la chaîne syntagmatique, l'expression de la forme *proeliantur* qui, outre le fait de paraître redondante et peu économique – puisqu'elle multiplie les signifiants –, aurait rompu l'harmonie sonore et le jeu des homéotéleutes du binôme synonymique *pugnans proeliant*. L'argument syntaxique se double ici d'un intérêt poétique.

La forme déponente, présentée par le fragment de Lucilius en (18), semble, pour sa part, appelée par l'absence d'éléments susceptibles d'assumer la diathèse interne : le verbe se trouve, par conséquent, contraint de revêtir la marque de la voix en *-r*. Il nous est toutefois impossible de déterminer si cet infinitif a, pour contrôleur et agent, un pluriel conjoint ou un singulier disjoint adoptant la forme marquée. L'ensemble reste difficile à évaluer en l'absence d'agent clairement identifié :

(18) LUCIL., *Incert.* 15 (960 M) :

*neque prodire in altum, proeliari sub uitem procul...*

« ... ne pas se produire en hauteur, combattre sous la baguette, de loin... »

#### 4. Bilan

Aucune conclusion décisive ne peut être avancée quant à la pertinence de la variation des formes *luctant* – *luctantur*, en partie, en raison des sphères d'investigation qui, se limitant à la période archaïque, se trouvent, de ce fait, extrêmement lacunaires. Aussi les hypothèses formulées ont-elles rarement pu être entièrement vérifiées. Les données des auteurs archaïques témoignent néanmoins de l'ancienneté de la coexistence des formes active et déponente et ce, bien que les époques ultérieures n'attestent comme courante et usuelle que la forme déponente.

##### 4.1. Au pluriel

La forme ACTIVE *luctant* devait coïncider avec une interprétation disjointe, en ce sens que l'agent ne devait recouvrir que l'entité X et que l'entité Y, désolidarisée, devait être régie par le verbe ou être suffisamment prégnante en contexte pour pouvoir être omise. Nous avons alors parlé de « diathèse externe » sur le modèle suggéré par É. Benveniste et M.-D. Joffre. Toutefois, le caractère

lacunaire des fragments ou le caractère sommaire des énoncés n'ont pu confirmer que très imparfaitement cette première hypothèse (voir (9) et (11)).

La forme déponente du pluriel, quant à elle, a été rattachée à une structure conjointe, puisque la marque *-r* a été définie comme le signifiant de la diathèse interne : une forme comme *luctantur* implique que les deux participants (X et Y) sont placés sur le même plan syntaxique et qu'ils prennent, tous deux, la même part agentive au procès. Une fois encore, cette suggestion n'a pu être étayée de façon probante, puisque la seule forme archaïque est ambiguë (voir *luctando* en (13a)) et qu'Ennius utilise l'hapax *licitantur* et non *luctantur*.

Par ailleurs, la forme *proeliant*, qui aurait pu combler les lacunes de la documentation, en apparaissant dans un contexte un peu plus étoffé, s'est trouvée fonctionner sur l'axe paradigmatique, non de l'actif *luctant*, mais du déponent *luctantur* : on a ainsi pu mettre en rapport le tour actif analytique *inter se proeliant* et le tour déponent synthétique *proeliantur*. Cette occurrence a indirectement permis de placer sur le même plan le signifiant discontinu *inter se... -nt* et le signifiant synthétique *-ntur*, tous deux signifiés de la diathèse interne.

Enfin, ces considérations morphosyntaxiques ont fait émerger des tendances sémantiques :

→ la structure CONJOINTE – réalisée théoriquement à la forme DÉPONENTE – coïncide avec l'acception « faire de la lutte » ;

→ la structure DISJOINTE – réalisée à la forme ACTIVE – avec l'acception « lutter (avec hostilité) ».

#### 4.2. *Au singulier*

Au singulier, la sélection exclusive du sème d'/hostilité/ fonctionne de pair avec la structure (nécessairement) disjointe de X et Y. La distinction sémantique entre *luctat* – *luctatur* se situe alors à un autre niveau : à la nuance sémantique – *luctant* « ils luttent (avec hostilité) » *vs.* *luctantur* « ils pratiquent la lutte » – se substitue une nuance pragmatique : la forme active, toujours associée à la structure disjointe, apparaît dès lors comme la forme non marquée, la forme attendue avec tout singulier, ce qui permettrait, du même coup, de rendre compte des nombreuses occurrences d'actif singulier de l'époque archaïque. La forme déponente, quant à elle, puisqu'elle ne peut plus recouvrir une structure conjointe, conserve néanmoins la nuance de diathèse interne en recentrant le procès sur l'agent : elle apparaît alors comme une forme marquée, utilisée dans des contextes fortement pragmatiques. Les données en notre possession pour la période archaïque invitent toutefois à ne pas négliger les formes sous lesquelles le verbe apparaît. Nous avons ainsi insisté sur l'idée que l'unique occurrence de déponent de la période était également la seule occurrence d'infinitif, ce qui n'est pas le fait des aléas de la documentation. Il est apparu, en effet, que les formes entièrement actualisées *luctat* et *deluctai*, parce qu'elles étaient clairement marquées en personne, n'avaient pas besoin de se voir adjoindre la marque



déponente, contrairement à l'infinitif *deluctari* qui, pour rendre saillante l'empreinte de l'agent, s'est vu doté du marqueur de diathèse interne.

#### 4.3. *Perte de l'actif et essor du déponent à l'époque post-archaïque : essai de genèse.*

Comment expliquer que, l'époque archaïque passée, les auteurs n'aient pas maintenu les variations de voix et aient généralisé l'emploi de la forme déponente ?

Face à ce système complexe, il est possible que la relation morphosyntaxique entre forme déponente et structure conjointe n'ait plus été sentie comme motivée dans l'esprit des locuteurs, en raison notamment de la tendance à voir prédominer la structure disjointe. En effet, la structure disjointe apparaît non seulement au pluriel des formes actives, mais également au singulier des formes active et déponente : le pluriel des formes déponentes aurait donc subi l'analogie de leurs homologues singuliers, ainsi que la pression générale, qui tend à associer le verbe *luctārī* à l'interprétation disjointe. Un autre phénomène a pu jouer en faveur de l'interprétation disjointe des formes de pluriel : la morphologie (souvent non marquée en matière de voix) que revêt *luctārī* ; l'équivoque des formes en *\*-nt-* et en *\*-ndo-* a rendu caduque la distribution, originellement pertinente, entre actif et déponent. On peut donc penser que l'unification du paradigme s'est tout d'abord effectuée au singulier, puis a gagné le pluriel.

Enfin, d'un point de vue sémantique, les occurrences de notre corpus révèlent qu'au singulier, *luctārī* signifie bien plus exactement « se débattre » que proprement « lutter, combattre » : en effet, le procès dénoté par *luctārī* insiste sur les efforts déployés par l'agent qui, soumis à la pression d'une entité Y qui le dépasse, met alors tout en œuvre pour inverser la tendance<sup>48</sup>. Le pronominal fr. *se débattre* rendrait fidèlement la diathèse interne de la forme déponente<sup>49</sup>. Quant aux occurrences de pluriel, l'acception de « pratiquer la lutte » semble être une acception archaïque, que Virgile et Stace n'ont conservée chacun qu'en une seule occurrence (voir (14b) – (13b)). La généralisation du déponent et l'essor de l'acception « lutter, se débattre » sont deux phénomènes parallèles, voire concomitants. Toutefois, le sens sportif peut être qualifié de résiduel, car il semble être la lointaine trace d'une opposition morphologique et sémantique entre actif et déponent. Cependant, le paradoxe selon lequel l'acception sportive ait reculé alors que la forme déponente qui lui était rattachée s'est, au contraire, généralisée, prouve que, dès la fin de la République, un doublon tel *lucta(n)t* – *lucta(n)tur* n'était plus senti comme une variante sémantiquement conditionnée, mais bien comme la variante d'un même signifié.

Université Nice Sophia-Antipolis.

Tatiana TAOUS.

<sup>48</sup> Voir, par exemple, VERG., *Aen.* XII, 781 et SIL. IT. I, 494.

<sup>49</sup> Voir, en outre, GUILLAUME, *Existe-t-il un déponent* [n. 16], p. 141.